

# Les relations commune / associations

VIE COMMUNALE

**Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020**

À Orléans au siège de l'AML

14 quai du Fort Alleaume

De 9h à 12h  
et de 14h à 16h30

## Objectifs

**Maîtriser** le cadre juridique des relations entre les collectivités et les associations

**Reconnaître** les situations à risque et les éviter

## Contenu

Les différents modes de subventionnement

Les obligations des communes et des associations (dépôt des demandes, intérêt communal, égalité de traitement, transparence...)

La contractualisation des rapports commune / associations

Les risques du partenariat (conflits d'intérêt, gestion de fait, la gestion de service public déguisée, etc.) et les moyens d'y faire face

Focus sur les règles spécifiques en matière de lotos, vide-greniers, manifestations sportives et des débits de boissons

Intervenant : **Emmanuel SALAUN**, Directeur AML45

AML—14 quai du Fort Alleaume— 45000 ORLEANS

Tél. 02 38 54 45 46

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr



# Le pacte de gouvernance entre communes et intercommunalités

Mercredi 2 décembre 2020

1/2 J

En visioconférence

De 9h à 12h

ou de 13h30 à 16h30

## Objectifs

Connaître le fonctionnement des instances

Appréhender les nouvelles règles d'association des maires à la gouvernance de l'intercommunalité

Identifier les nouveaux outils de dialogue et de coopération instaurés par la loi engagement et proximité

## Contenu

La composition et le fonctionnement du conseil communautaire

La composition et le rôle du bureau

L'instauration de la conférence des maires

Les enjeux du pacte de gouvernance (loi du 27 décembre 2019) : comment travailler à de nouveaux modes de collaboration entre communes et intercommunalités ?

- ° Le contenu du pacte de gouvernance
- ° L'adoption du pacte de gouvernance
- ° La portée du pacte de gouvernance

Intervenant : **Damien CHRISTIANY**, Consultant

# L'essentiel des marchés publics

CONTRATS /  
SERVICES PUBLICS

**Mardi 8 décembre 2020**

En visioconférence

Ou à Orléans siège AML

De 9h à 12h  
**ou** de 13h30 à 16h30

## Objectifs

Cerner les principes de la commande publique

Appréhender les différentes procédures permettant de passer un marché public

## Contenu

La définition du marché public

Les trois grands principes : égalité de traitement, liberté d'accès à la commande publique et transparence

Les seuils de publicité et de procédures

Les petits marchés

Le partage des compétences entre le maire, le conseil municipal et les commissions

Le risque pénal

Intervenant : **Maïté CAUSSE**, Chargée d'études juridiques AML45

AML—14 quai du Fort Alleaume— 45000 ORLEANS

Tél. 02 38 54 45 46

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr



# Les bases de l'urbanisme

URBANISME

**Mardi 15 décembre 2020**

À Châteauneuf-sur-Loire  
Espace Kohler, 2 place de la liberté

De 9h à 12h  
et de 14h à 17h

## Objectifs

Acquérir des connaissances de base en matière de documents d'urbanisme et d'autorisations d'occupation du sol

Connaître les opportunités de la planification et comprendre ses effets sur le développement de la commune

## Contenu

Les principes de base de l'urbanisme

Qu'apporte un document d'urbanisme à mon territoire ?

Les différentes autorisations d'occupation du sol

Les modalités d'instruction de chaque autorisation

Panorama du financement de l'urbanisme

Etude de cas concrets

Jeu de questions/réponses

Intervenant : **Loïc VOLUER**, Consultant

AML—14 quai du Fort Alleaume— 45000 ORLEANS

Tél. 02 38 54 45 46

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr 

